

DONNE-TOI LE DROIT VOTE CGT



Hauts-de-France

Nous, salariés des TPE, des salariés comme les autres, exigeons les mêmes droits !

L'emploi dans les TPE dans la région :

Nous sommes 340 200 salariés dans la région Hauts-de-France, répartis dans 6 grands secteurs d'activité :

- artisanat : Métiers du bâtiment, des travaux publics, du paysage, de la fabrication, des services, du commerce (coiffeurs, bouchers...) et de l'alimentation ;
- assistantes maternelles ;
- professions libérales : infirmiers, dentistes, pharmacies, notaires, avocats, architectes, géomètres...
- associations (secteur de l'économie sociale et solidaire) ;
- industrie ;
- agriculture.

Nous avons le droit à la même représentation que les salariés des autres entreprises. Les représentants CGT, au sein de nos instances représentatives, ont permis de gagner des droits nouveaux, ils en revendiquent d'autres.

DES COMMISSIONS PARITAIRES RÉGIONALES, OUTILS DE TOUS LES SALARIÉ-E-S DES TPE

Ce que les élus CGT ont gagné :

- **prévention des conflits** : son objectif est de préserver l'emploi dans l'entreprise en proposant une démarche de prévention qui sécurise le salarié. La CGT aide les salariés en veillant à la protection de leurs intérêts et utilise ces structures afin de les conseiller et les accompagner lorsqu'ils en ont besoin, notamment par le biais de nos conseillers du salarié et conseillers prud'hommes ;
- **condition de travail et santé au travail** : nos représentants CGT en région se font le relais de vos revendications

auprès de la direction régionale du travail, de la caisse régionale d'Assurance-maladie et des services de santé au travail interentreprises pour l'amélioration de vos conditions de travail et la prise en compte de la pénibilité. Dans le cadre de la crise sanitaire Covid-19, ils aident la CPR à la mise en sécurité des salariés par l'accompagnement des entreprises.

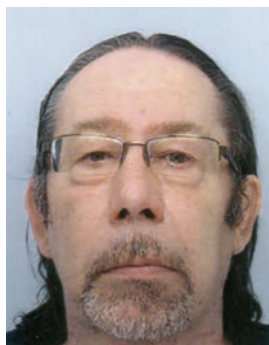
Propositions pour de nouveaux droits pour les salariés :

- **un droit à la formation professionnelle** : permettre à tous les salariés de partir en formation sur le temps de travail en garantissant la prise en charge de son salaire et celle de son remplaçant par Transition Pro ou la caisse des dépôts et consignations ;
- **alternance et apprentissage** : prise en charge de la visite médicale d'embauche par les services de santé au travail (SST). En cas de perte du contrat de travail, possibilité de poursuite du diplôme via l'Éducation nationale. Revalorisation des salaires avec un minimum de 100 % du Smic en début d'apprentissage quels que soient l'âge et le niveau de diplôme ;
- **un droit à la santé au travail** : mise en place sur des zones d'activités ou par profession à l'échelle départementale d'une commission paritaire « santé au travail » avec la participation des SST, des employeurs et des représentants des salariés mandatés par une organisation syndicale ;
- **activités sociales culturelles et sportives** : le droit aux vacances pour tous est primordial pour la CGT, la culture et le sport devant être accessibles à toutes et tous. Nos élus travaillent à construire ces nouveaux droits pour l'ensemble des salariés des TPE n'en bénéficiant pas.

Ce n'est pas aux salariés de payer la crise. De ce fait, la CGT exige davantage de démocratie sociale afin de gagner des droits. Les représentants CGT qui siégeront auront la volonté et l'opiniâtreté de construire des institutions qui vous seront utiles et qui répondront à nos revendications et besoins mutuels.

Quand je me donne le droit de voter aux élections TPE, je participe à la désignation des conseillers prud'hommes et des conseillers du salarié. Par mon vote, je me donne le droit d'être assisté et défendu en cas de litige avec mon employeur. Les juges prud'hommes CGT et les conseillers du salarié dans les départements sont reconnus pour leurs compétences et leur intransigeance à faire respecter le droit du travail et les conventions collectives. Ils ont à cœur la défense des intérêts des travailleuses et des travailleurs, sans « petits arrangements » voulus par certains.

Nos 10 candidats CPRI



GARCHERY
Christian
Directeur de projet



LECLUYSE
Gerda
Employée
polyvalente



LEGRAND
Philippe
Chargé
de mission



TRUFFIN
Florence
Apprentie



GIGOT
Laethicia
Assistante
maternelle



ALAMI
Abdelaziz
Formateur



ALVAREZ
Stephane
Animateur
technique



VAN TREECK
Sarah
Chargée
de mission



BRUSADELLI
Marion
Employée



SOBOCINSKI
Jean-Maximilien
Comédien